



L'OFT soutient l'innovation dans le trafic régional de voyageurs (TRV)

Entretien avec M. Christophe Le Borgne, chef du programme de soutien à l'innovation dans le TRV à l'Office fédéral des transports (OFT).



Monsieur Le Borgne, à qui s'adresse ce nouveau programme d'encouragement à l'innovation dans le TRV?

Ce programme de soutien à l'innovation s'adresse en premier lieu aux entreprises de transport du TRV. Il s'adresse aussi, indirectement, à l'industrie, aux hautes écoles et autres centres de recherche et de développement qui peuvent soumettre un projet en partenariat avec une entreprise de transport du TRV.

Le programme porte sur tous les moyens de transport du TRV (train, bus, remontées mécaniques et navigation).

“

En 2024, le programme devrait être étendu à l'ensemble des TP suisses.

”

Dans certains cas, les projets peuvent concerner à la fois le TRV et un autre type de transport de voyageurs comme par exemple le trafic urbain. Le soutien de l'OFT se limite alors à la part que représente le TRV dans le projet.

A noter que cette différence de traitement devrait disparaître à moyen terme avec la réforme législative actuellement soumise au

Parlement. En effet, celle-ci prévoit d'étendre le programme en 2024 à l'ensemble de la branche des transports publics (trafic local, grandes lignes, etc.).

Quel est l'objectif du programme ?

D'une part, les entreprises de transport doivent constamment s'adapter aux nouvelles technologies et aux nouveaux besoins de mobilité de la société afin de conserver, voire d'accroître leur attractivité. D'autre part, les commanditaires (Confédération et cantons) les encouragent à renforcer leur productivité à long terme. Cependant, elles manquent souvent de moyens financiers pour développer et tester de nouvelles solutions. Cette situation laisse peu de place à l'émergence de projets innovants qui permettrait d'accroître l'attractivité et l'efficacité du TRV.

Le programme vise à combler cette lacune en finançant à fonds perdus des projets d'expérimentation et de démonstration. Il est doté pour cela d'un budget annuel de 5 millions de francs.

“

L'OFT met à disposition 5 millions de francs par an pour financer des projets d'innovation dans le TRV.

”

Quelles sont les projets qui peuvent bénéficier d'un soutien financier du programme ?

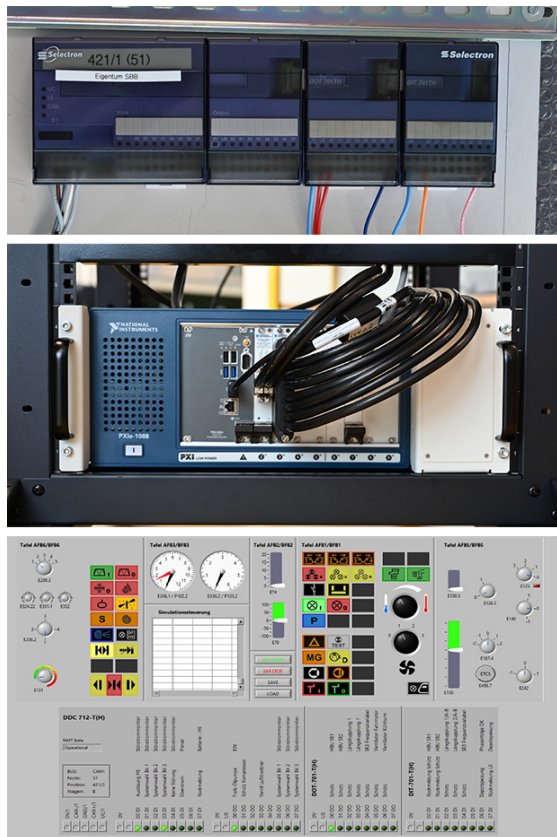
Les projets doivent remplir quatre critères, cumulatifs : la solution proposée doit être innovante, applicable dans le TRV et présenter un intérêt public ; de plus, les risques du projet doivent être maîtrisés. Pour bénéficier de ce programme, les solutions proposées ne doivent pas être déjà disponibles ou avoir été testées dans les transports publics suisses. Dans le cas contraire, un financement via la commande du TRV peut être envisagé à condition qu'il s'agisse d'une solution industrialisée, et non pas d'un prototype (loi sur le transport de voyageurs (LTV), article 28, alinéa 1.

Enfin, les projets soutenus par le programme doivent s'inscrire en priorité dans les domaines suivants: la technologie des véhicules et les installations s'y rapportant, l'exploitation et la production, la maintenance des véhicules, l'élaboration de l'offre de transport, la billetterie et l'expérience client.

Pouvez-vous nous donner des exemples de projets soutenus par le programme ?

A ce jour, le programme compte huit projets en cours de réalisation. Je citerai trois exemples pour en illustrer la diversité :

Le premier concerne le développement d'une plateforme de diagnostic et d'un jeu-meu numérique pour les modules entrée/sortie du système de contrôle et de gestion des véhicules (TCMS). Cet équipement reproduit et simule le fonctionnement du TCMS du véhicule, le but étant d'améliorer la recherche de pannes et de contribuer à la formation du personnel de maintenance. Ce projet des CFF est réalisé en partenariat avec la haute école spécialisée de la Suisse du nord-ouest (FHNW).



© FHNW/SBB, Plateforme de diagnostic TCMS en cours de montage

Le deuxième exemple se rapporte au domaine de la technologie des véhicules et vise à expérimenter un nouveau système de freins pour les trains à crémaillère afin d'augmenter les vitesses de circulation en descente. Ce projet est porté par l'entreprise Matterhorn Gotthard Bahn en association avec Stadler Rail.

Enfin, le troisième exemple est lié au transport public par route. Il s'agit du projet de CarPostal dans le Val Verzasca (TI) où l'on teste actuellement une offre de transport à la demande en complément du service de lignes du trafic régional. Les clients peuvent commander un trajet via une application sur leur smartphone en définissant l'heure et le lieu de départ ainsi que la destination. Le transport sur appel s'effectue avec un véhicule électrique.

Où peut-on obtenir plus de renseignements sur le programme ?

J'invite toutes les personnes intéressées à visiter notre page internet à l'adresse www.bav.admin.ch/innovation-trv. On y trouve notamment un guide qui explique en détail le fonctionnement du programme et la démarche à suivre pour déposer une demande de financement. Tous les formulaires à télécharger ainsi que la liste des projets soutenus par le programme y sont également disponibles.

